

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL du 02 MARS 2016**

Sous la présidence de Mme le Maire, étaient présents

Mmes BOURDALE-DUFAU Sylvie, MAUBOULES Maïlys, PALETOU Françoise, Mrs. BERGEREAU Aurélien, FOURCADE Patrick, GROS Jean-Philippe, LASCOUMETTES Jean-Robert, LASSUS-LIRET Gilbert, MASCARAS Daniel, URDOUS Sébastien

Absents excusés: DESSALLES Christian, PASCAU Philippe

Procuration : PASCAU Philippe à MASCARAS Daniel

Secrétaires de séance : FOURCADE Patrick, MASCARAS Daniel

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 03 février 2016
2. Révision des tarifs commune (cantine, garderie, cimetière, salle communale)
3. Attribution de subventions aux associations
4. Questions diverses.

Séance ouverte à 20 heures 30

1. Approbation du PV du 03 février 2016

Le compte - rendu du Conseil Municipal du 03 février 2016 est **approuvé à l'unanimité** des membres présents.

2. Révision des tarifs commune

Tarifs cimetière :

Pour une durée de concession de 50 ans : 50 € le m² TTC

Pour une durée de concession de 20 ans : 30 € le m² TTC

Une tombe étant en moyenne de 4 m²

Pour une durée de 30 ans au columbarium : 420 € TTC

Tarif cantine :

Le prix du repas est fixé à 3.10 € (identique à 2015)

Tarif de la garderie :

1.20 € pour la journée quelque soit le temps passé à la garderie.

Une étude est faite par la trésorerie de Lescar pour mettre en place un prélèvement automatique.

Tarif location des salles au Centre socio culturel :

Suite à la réunion de la commission ASSOCIATION, il est proposé une baisse des tarifs de location pour les habitants de la commune afin d'optimiser l'occupation des salles.

- **Petite salle avec tisanerie**

Tarif Eté : 60€ à la journée 50 € pour les Bougarbésiens

Tarif Hiver (du 1er octobre au 30 avril) :

80€ à la journée 70 €

Caution : 500€

- **Grande salle avec tisanerie**

Tarif Eté : 170€ à la journée 150 € pour les Bougarbésiens

Tarif Hiver (du 1er octobre au 30 avril) :

230€ à la journée 200 €

Caution : 1 500€

- **Grande salle + petite salle avec tisanerie**

Tarif Eté : 230€ à la journée 200 € pour les Bougarbésiens

Tarif Hiver (du 1er octobre au 30 avril) :

310€ à la journée 250 €

Caution : 1 500€

Le Conseil Municipal **approuve ces nouveaux tarifs à l'unanimité** des membres présents.

3. Attribution de subventions aux associations

Le conseil municipal décide de reconduire le montant des subventions communales versées en 2015.

Associations communales

A HUM DE CALHAU	500,00
ASS. FONTAINE de JOUVENCE	500,00
ASSOCIATION « LOISIRS GYM »	500,00
ACCA DE BOUGARBER	500,00
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	900,00
ASS. « ARTS PLURIELS »	600,00
ASS. « BOUGARBER PILOTA »	600,00
ASS. Parents Elèves (A.P.E.B.)	800,00
COMITE DES FETES DE BOUGARBER	2 000,00

Association intercommunale :

ENTENTE SPORTIVE AYGUELONGUE foot. Les élus, après en avoir débattu, souhaitent qu'un bilan financier détaillé leur soit fourni avant de se prononcer sur le montant de la subvention. Un courrier sera adressé au club. Certains élus font remarquer que la commune participe déjà à certaines prestations (tonte, éclairage du stade,...).

Subvention exceptionnelle :

L'ACCA de BOUGARBER demande une subvention exceptionnelle dans le cadre de leurs 40 ans. Le conseil municipal décide de leur attribuer un montant de 500 €.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** des membres présents **cette aide exceptionnelle.**

4. Questions diverses

a. Commission voirie :

M.LASSUS LIRET Gilbert informe les élus des travaux qui ont été prévus : pose d'un rideau mécanique sur le velux de l'appartement loué au dessus du VIVAL, créations et curages de fossés ce 1^{er} semestre les uns réalisés par la commune et les autres prévus dans le cadre du programme voirie de la C C du MIEY.

b. BOUGARBER Pilota :

Une demande écrite a été faite par cette association afin de pouvoir mettre un Algéco à proximité du fronton. Les élus ne souhaitent pas cette installation mais autorise la mise en place d'un chalet temporaire pour une durée max de 3 mois (aucune demande au service urbanisme n'est nécessaire)

c. Atelier JEUNES :

La commune mettra en place un atelier Jeunes durant les vacances d'été.

d. Circulation impasse Las Tachouères

Un riverain s'inquiète du passage de quads dans la partie goudronnée. Le conseil municipal décide la pose de panneaux de signalisation règlementant la circulation de ces véhicules.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22h20.

Prochaine réunion du conseil Municipal le mercredi 06 avril à 20h30.